

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 12 MARS 2019

Le Conseil Municipal de Charbonnier les Mines s'est réuni le 12 mars 2019 sous la présidence de M. Pascal Berthelot, Maire.

Etaient présents : M. BERTHELOT Pascal, Maire, Mme JACQUET Marie-Laure, Mme MESTRE Hélène, M. ZAJIC Gilles, M. PAULET Sébastien, Maires Adjointes.

Mme BINET Marilyn, M. FARY Jean-François, M. LOINTIER Jean-Michel, M. BESSON Nicolas, M. ANASTACIO José

Absents : M.VALLON Jérôme (qui a donné procuration à M. ZAJIC), M. MARQUES Adelino (qui a donné procuration à M.PAULET Sébastien), Mme JAFFEL-LAVIE Nathalie, M. PELISSIER Philippe, Mme SOUSA .

Secrétaire de séance : Mme MESTRE Hélène.

Différentes questions étaient à l'ordre du jour :

1. COMPTE ADMINISTRATIF 2018 DU BUDGET COMMUNE

Présentés par M. le Maire, ils s'établissent comme suit :

Compte Administratif du Budget Commune

- Budget de fonctionnement :	Recettes	: 816 989.00 €
	Dépenses	: 632 580.03 €
	Excédent	: 184 408.97 €
- Budget d'investissement : réaliser)	Recettes	: 626 685.46 € (compris les restes à réaliser)
	Dépenses	: 676 462.88 € (compris les restes à réaliser)
	Déficit	: 49 777.42 €

L'ensemble des deux budgets (fonctionnement et investissement) fait apparaître un excédent de 134 631.55 €.

Compte Administratif du Budget Assainissement

- Budget de fonctionnement :	Recettes	: 62 786.42 €
	Dépenses	: 60 372.38 €
	Excédent	: 2 414.04 €
- Budget d'investissement :	Recettes	: 125 712.30 €
	Dépenses	: 32 914.09 €
	Excédent	: 125 712.30 €

L'ensemble des deux budgets (fonctionnement et investissement) fait apparaître un excédent de 128 126.34 €.

2. COMPTE DE GESTION DU RECEVEUR ANNEE 2018

Les comptes de gestion sur les budgets « assainissement et commune » ont été dressés par la trésorière, sont conforme aux comptes administratifs. Ils sont adoptés à l'unanimité.

3. AFFECTATION DE RESULTATS

Le Compte administratif du budget « commune » présente un excédent de 184 408,97 €. Le Conseil décide d'affecter la somme de 49 777.62 € au compte 1068 pour combler le déficit d'investissement et affecter la somme restante soit 134 631.55 € l'excédent reporté au compte 002.

4. AFFECTATION DE RESULTATS

Le Compte administratif du budget « assainissement » présente un excédent de fonctionnement de 2 414.00€. Le Conseil décide de reporter cette somme à l'excédent reporté au compte 002.

5. MOTION DU VALTOM SUR L'AUGMENTATION DES COUTS DE GESTION DES DECHETS DANS LES ANNEES A VENIR

Le conseil soutient la motion du VALTOM et demande au gouvernement et à la Région de préserver les sites de stockage de proximité dans le Puy de Dôme afin que nos concitoyens ne soient pas contraints d'assumer un coût supplémentaire dans la gestion des déchets.

6. EQUIPEMENT NUMERIQUE DE L'ECOLE PRIMAIRE : DEMANDE SUBVENTION CONSEIL REGIONAL AU TITRE DU CONTRAT BONUS RURALITE

Le Conseil sollicite l'aide de la Région au titre du Contrat Bonus Ruralité pour l'équipement numérique de l'école primaire dont le montant prévisionnel s'élève à 29 429.70 € H.T..

7. VENTE TERRAIN COMMUNE DE CHARBONNIER LES MINES / VISAGE - MICHON

Le Conseil donne son accord à la vente à M VISAGE et Melle MICHON de la parcelle A n° 2093 d'une superficie de 601 m2 au prix de 45 € le m2, le terrain étant viabilisé.

8. QUESTIONS DIVERSES

Le Conseil établit la programmation FIC pour les 3 années à venir. Pour cette année, le FIC sera consacré à l'enfouissement des réseaux, Avenue Jean Jaurès, rue de la Liberté et Place de la Liberté et l'équipement numérique de l'école primaire.

Le CMJ va poursuivre la fresque sur le parking à l'entrée du lotissement carreau de la Mine.

Le Conseil rejette la demande de financement de l'école privée de Massiac.

A la suite d'une réunion à Brioude sur le S.A.G.E., le Conseil souhaite qu'une voie d'eau soit maintenue sur les béals, même en été, pour préserver la faune et la flore.